

Cotisations pour 2016

Postée par [Aymeric Delaplace](#) le lundi 07 décembre 2015 à 09:51

Avis important :

- Le montant de la cotisation reste de 10€ pour l'année 2016 ; somme à régler par chèque (au nom de l'association) ou en numéraire (contre un reçu) auprès du secrétaire ou du trésorier, si possible avant le 31 décembre.
 - Pour les membres qui souhaitent se licencier auprès de la FFPJP, le prix de la licence reste fixé à 25€ ; somme à régler par chèque (au nom de l'association) ou en numéraire (contre un reçu) auprès du secrétaire ou du trésorier, avec un certificat médical, avant le 20 décembre.
 - Les personnes souhaitant rejoindre l'association pour l'année 2016 doivent prendre contact avec le secrétaire au boulodrome (ou au 06 43 22 43 27) au plus tôt.
- Précisions : le *Trésorier* est **Éric Girard**, le *Secrétaire* est **Jean-Dominique Padovani**.



La Pétanque Felletinoise - Concentration & Maîtrise de Soi

http://felletin.petanque.free.fr/nuked/index.php?file=News&op=index_comment&news_id=97